

**Zeitschrift:** Revue économique franco-suisse  
**Herausgeber:** Chambre de commerce suisse en France  
**Band:** 35 (1955)  
**Heft:** 12

**Artikel:** L'industrie suisse des matières colorantes  
**Autor:** Brichet, F.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-888178>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 04.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



## L'industrie suisse

des

## matières colorantes

PAR F. BRICHET

DIRECTEUR-ADJOINT, CIBA, SOCIÉTÉ ANONYME, BALE

Il est des villes dont le sort est lié à l'épanouissement d'une industrie. Après avoir été au XIX<sup>e</sup> siècle la ville du ruban, Bâle devint, par la suite, la métropole suisse des matières colorantes synthétiques. Cette industrie, dont les origines remontent à 1856, a dû vaincre les difficultés inhérentes à toute activité étroitement liée au développement de la science, mais elle a acquis, dès 1900, une place de plus en plus prépondérante et elle s'est affirmée avec un succès toujours croissant sur le marché mondial.

Aujourd'hui cinq entreprises consacrent une part importante de leur activité à la production des colorants d'aniline; ce sont :

- Ciba;
- Durand et Huguenin;
- Geigy;
- Rohner;
- Sandoz;

entreprises dont le siège principal se trouve à Bâle même ou dans ses environs immédiats. Plusieurs d'entre elles fabriquent en outre des produits chimiques pour l'industrie textile, l'industrie du cuir et du papier, ainsi que des spécialités pharmaceutiques, des résines synthétiques et des produits agro-chimiques (1).

La concentration à Bâle de l'industrie des

(1) Sauf mention contraire, les chiffres cités dans le présent article concernent l'ensemble de ces fabrications, aucune donnée statistique ne permettant de fixer la part afférente aux seules matières colorantes.

matières colorantes n'est pas due au hasard. La proximité des frontières allemande et française, le Rhin, les débouchés offerts par la rubanerie locale et les usines textiles alsaciennes, le soutien financier des banques de la place, tous ces facteurs furent, et sont encore partiellement, autant d'éléments favorables à la réussite des fabricants bâlois.

L'importance des capitaux nécessaires fait que le sort de l'industrie suisse des matières colorantes est lié à celui d'un nombre très restreint d'entreprises. Si elles n'occupent que quelques kilomètres carrés du plus petit canton de la Confédération, elles n'en constituent pas moins un ensemble industriel dont les chiffres suivants soulignent l'ampleur :

Total des capitaux sociaux	146.000.000 fr.
Valeur d'assurance des installations	532.300.000 fr.
Personnel employé à Bâle	12.600

La Suisse ne peut évidemment pas fournir aux fabricants de colorants toutes les matières premières dont ils ont besoin. Les industriels bâlois doivent donc s'approvisionner à l'étranger pour certains produits de base. Ils bénéficient toutefois du fait que le marché mondial tout entier leur est accessible; ils ne dépendent pas, de la sorte, d'un seul fournisseur. D'autre part, ils ont largement favorisé le développement de l'industrie suisse de transformation du goudron de houille provenant des usines à gaz en produits intermédiaires pour la fabrication des colorants, obtenant par là même,

dans ce domaine aussi, un maximum d'indépendance.

Au fur et à mesure qu'elle accroissait sa capacité de production, l'industrie suisse des matières colorantes se tourna de plus en plus vers l'étranger pour y trouver l'écoulement de ses produits. Elle représente le type même d'une industrie vouée à l'exportation et constitue à cet égard un des rouages essentiels de l'économie suisse. En 1954, sur une production en matières colorantes d'une valeur totale de 304 millions de francs, l'exportation représente 299 millions, soit environ 98 %.

Exception faite des textiles, les principaux secteurs de l'exportation nationale sont depuis vingt-cinq ans en constante progression. Le tableau figurant ci-dessous montre que les produits chimiques, y compris les matières colorantes, ont participé d'une manière notable à cette expansion industrielle.

	1930	1938	1954
	%	%	%
Produits chimiques	6,8	15,0	16,0
dont les colorants	4,0	6,3	5,6
Montres	13,3	18,3	19,7
Machines	12,7	15,7	20,7
Textiles	25,1	13,9	12,4
Divers	42,1	37,1	31,2

La prospection des marchés étrangers a été dès l'origine et demeure une des constantes préoccupations des fabricants bâlois. Elle a nécessité la mise en place d'un vaste réseau commercial et technique qui s'étend sur le monde entier. La diffusion de produits de nature aussi technique que les matières colorantes ne peut se faire qu'à l'aide d'équipes de spécialistes versés dans tous les problèmes de l'application. Les contacts directs établis avec les industries consommatrices permettent, en même temps, de connaître leurs besoins d'une façon permanente et d'orienter les travaux des centres de recherche.

Les efforts déployés par les producteurs suisses sur le marché mondial leur ont permis de s'assurer, ainsi qu'il résulte des chiffres du dernier rapport de l'O. E. C. E. sur l'industrie chimique, la première place parmi les grands pays exportateurs de matières colorantes.

Étant axée sur une politique éminemment exportatrice, l'industrie suisse des matières colorantes se trouve en butte à toutes les difficultés inhérentes à cette activité. La qualité de ses produits et la force de son organisation mondiale ne lui ont toutefois pas toujours permis de surmonter, à partir des centres de production suisse, les obstacles nés des tendances protectionnistes qui caractérisent l'économie actuelle. Aussi, les fabricants bâlois

ont-ils été amenés à créer eux-mêmes au cours des années, des usines à l'étranger et à s'intégrer ainsi dans la production indigène de leurs principaux débouchés. La production de ces centres étrangers, fortement stimulée par les deux guerres mondiales, a pris une ampleur considérable.

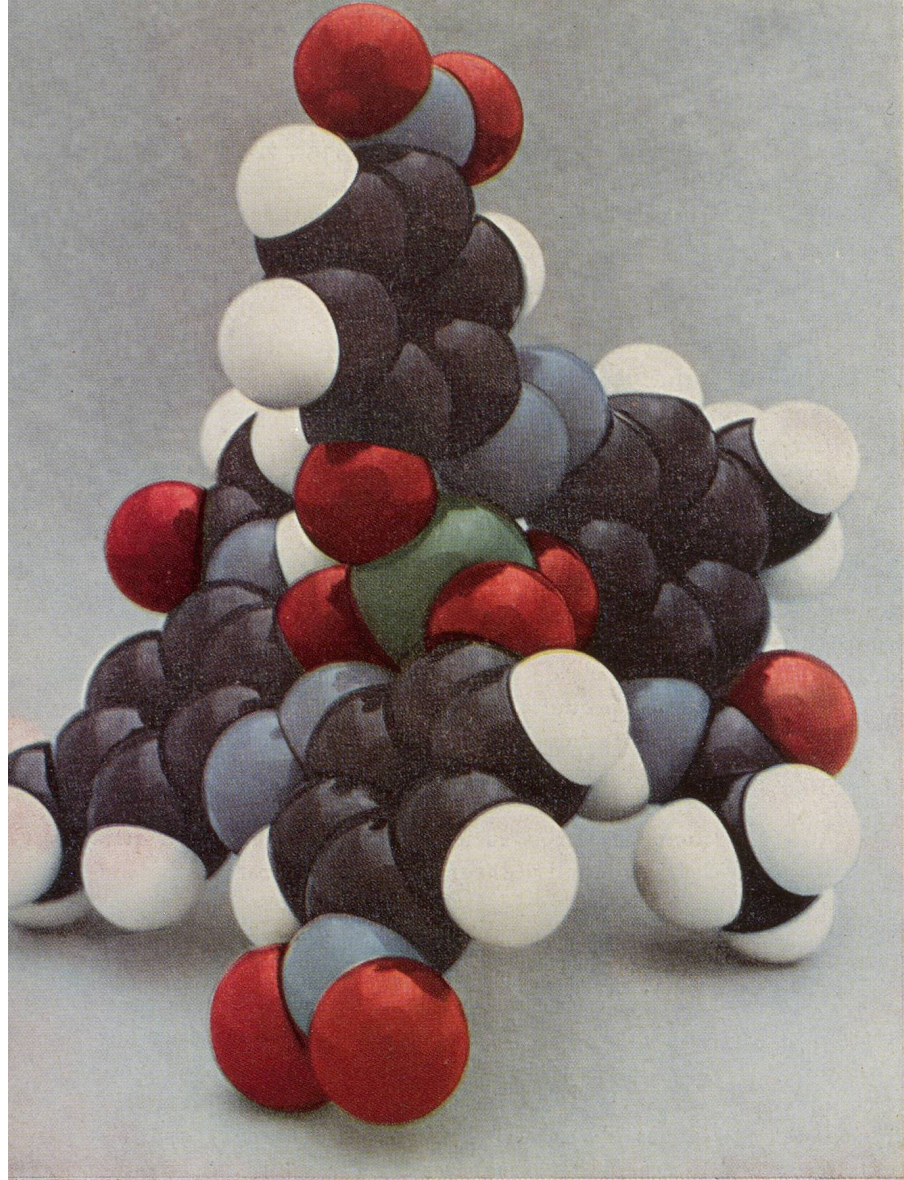
Ces centres, dont une partie fait l'objet d'une gestion commune, se trouvent situés dans les principaux pays européens, en particulier en France, au Royaume-Uni, en Allemagne, en Italie, ainsi qu'aux États-Unis.

La réalisation sur le plan mondial d'une aussi vaste entreprise industrielle exige la mise en œuvre de moyens techniques et financiers très importants. C'est ce qui a engagé les trois principaux producteurs bâlois à collaborer d'une façon plus intime aussi bien dans le domaine de la rationalisation des moyens de production des matières colorantes et des produits intermédiaires que dans celui de l'exploitation et du développement des usines collectives à l'étranger. Les mesures prises dans ce sens, qui respectent intégralement l'autonomie des trois sociétés, ont pour but d'accroître leur productivité commune et de renforcer leur position vis-à-vis de la concurrence.

Dès le début de leur activité, les entreprises bâloises ont attaché une importance primordiale à la recherche et, par la valeur de leurs travaux originaux, ont contribué dans une forte mesure au développement de cette industrie. Après les découvertes spectaculaires qui ont marqué les premières étapes de la fabrication des colorants synthétiques, la recherche a pris une allure plus systématique. Trois domaines essentiels la dominent actuellement. L'amélioration des qualités de résistance des teintes obtenues avec les matières colorantes. L'adaptation des colorants connus aux techniques modernes d'application, tendant à améliorer la productivité par une accélération du rythme de production. Enfin, la création de colorants ou de procédés de teinture nouveaux pour la coloration des fibres synthétiques récemment découvertes et dont l'importance s'affirme de plus en plus.

L'élaboration de corps chimiques nouveaux exige aujourd'hui de longs travaux préparatoires et une collaboration intime entre l'utilisateur et le chimiste. La tâche des usines suisses a été facilitée par l'appui précieux que lui ont donné les établissements d'enseignement supérieur. Grâce à l'École polytechnique fédérale, fondée en 1855, aux universités et aux écoles techniques, les producteurs trouvent sur place des éléments de valeur possédant une formation scientifique très complète

L'effort technique et financier que la recherche



*Les modèles de molécule rendent très souvent des services appréciables aux chimistes de recherche. Cette maquette figure la molécule d'un colorant solide pour laine.*

scientifique exige des entreprises privées ne saurait être mieux illustré que par l'exemple suivant : pour l'année 1953, les trois principales maisons bâloises ont consacré à cette seule fin une somme de plus de 40 millions de francs suisses, ce qui équivaut à peu de choses près au dividende versé aux actionnaires pour le même exercice.

Les marchés sur lesquels Bâle écoule ses matières colorantes ont une importance très inégale. Certains présentent pour les producteurs helvétiques un intérêt particulier. Il s'agit notamment des pays d'Europe occidentale, de loin les principaux acheteurs de colorants d'aniline fabriqués en Suisse, et, parmi ces États, de la France.

Si la Suisse est un des meilleurs clients de la France, celle-ci a été de tout temps un des débouchés les plus importants de l'industrie suisse des matières colorantes. Les relations qui ont existé dès le début

de son activité entre l'industrie chimique bâloise et l'industrie française consommatrice de colorants n'ont fait que s'affermir au cours des années. Avant la guerre, la Suisse couvrait déjà près de 50 % des besoins de la France en colorants d'importation, et ce pourcentage passa à près de 75 % dans les années 1946-1947, alors qu'une pénurie générale régnait sur le marché mondial des colorants. Ces importantes fournitures facilitèrent le démarrage de l'industrie textile française dont les exportations furent un appoint précieux pour le relèvement de l'économie nationale. En outre les usines que Ciba possède à Saint-Fons, près de Lyon, apportèrent de leur côté une contribution appréciée à cet effort général de redressement. Servant essentiellement à l'approvisionnement du marché français, ces usines produisent aujourd'hui 1/5 environ des matières colorantes fabriquées en France.

Il est à souhaiter que dans un avenir prochain la France étende aux matières colorantes les mesures de libération qu'elle vient de prendre dans le cadre de l'O. E. C. E. et mette ainsi son industrie utilisatrice de colorants, notamment son industrie textile, à même de se maintenir à un niveau technique élevé, en restant en contact permanent avec ses fournisseurs étrangers.

Comment l'avenir se présente-t-il pour l'industrie suisse des matières colorantes? Elle fait preuve actuellement d'une vitalité remarquable qui se reflète dans la réputation dont elle jouit auprès de tous les pays industriels. Grâce à des assises financières très solides, elle est capable de résister aux fléchissements passagers de la conjoncture. L'extrême diffusion de ses centres de production lui donne une grande souplesse d'adaptation et la possibilité de pratiquer une prudente politique de répartition des risques. Enfin, et surtout, elle bénéficie d'un patrimoine intellectuel qui ne cesse de s'accroître depuis plus d'un demi-siècle, sans compter l'expérience qu'elle a accumulée sur le plan technique et commercial. Ces atouts, joints à la constante recherche de la qualité dans des domaines bien délimités, doivent lui permettre de rivaliser avec les groupes concurrents et d'affermir encore les positions qu'elle a su conquérir dans le monde.